



FOLIES FERMIERES



Formulaire d'inscription St Valentin 2026



Menu adulte : 80€/pers.

80€ xpers.=€

Total = repas spectacle

Total pers

Total €

Nom.....Prénom:.....Coordonnées Facture

f.....

Portable:.....Mail:..... Pour recevoir un mail de confirmation

Jour choisi : .. 14 ... / ... 02 .. / 2026 .

Nombre total d'inscrits : pers. Prix total : €

Inscription validée après réception du montant total , *pour les absents, le montant total versé ne sera pas remboursé.*

La totalité sera encaissée dès réception du chèque.

☐ J'accepte et je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente



Signature avec « lu et approuvé »



Programme St Valentin

19h-20h :

- Accueil
- Cocktail de l'amour

20h-22h :

Menu :

- La ferme en délire
- Pavé de veau de la ferme avec son accompagnement (selon légumes de saison)
- Danse fromagère
- Panna cotta italienne à la rose
- Vin Rouge, Rosé, Blanc et café

22h: Revue « Au Rytmhe du Temps»

00h: Visite de la boutique des producteurs

Envoyez ce formulaire rempli et signé avec la mention « lu et approuvé » ainsi que le règlement par chèque, à l'ordre « Les Folies Fermières » et à l'adresse :

Les Folies Fermières, 1717 route de St Sulpice, Mazies, 81 500 Garrigues

- ☐ J'accepte et je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente ci-joint
- ☐ J'autorise les Folies Fermières à utiliser mes données personnelles dans le but de communiquer avec moi : (recevoir un mail pour confirmer mon inscription, actualité...). Pour plus d'informations sur l'utilisation de mes données, je peux consulter le lien www.lesfoliesfermieres.com/politique-de-confidentialite/ et en tout temps, je peux accéder à mes données. Pour les rectifier ou les effacer, écrire à : foliesfermieres@gmail.com
- ☐ Je n'autorise pas les Folies Fermières à utiliser mes données personnelles.

**Pour toutes informations complémentaires, demandes spécifiques ou
REGIME ALIMENTAIRE, merci de nous envoyer ces informations obligatoirement
par écrit en plus de ce formulaire d'inscription et du règlement par chèque.**